

DELIBERATION : 2021-01-03

OBJET : Modification du tableau des emplois et des effectifs

L'an deux mil vingt et un et le neuf février à dix-sept heures trente, salle polyvalente de Saint André les Alpes, s'est réuni le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon « Sources de Lumière ».

Etaient présents : Les délégués

Allons :
IACOBBI Christophe

Allos :
LANTELME Michel

Angles :
BAC Aimé

Annot :
COZZI Marion
FALASHI Sandra
MAZZOLI Jean
RIGAULT Philippe

Barrême :
CHABAUD Jean-Louis
VIVICORSI Pierre-Louis

Beauvezer :
GARNIER Brice

Blieux :

Braux :

Castellane :
LIPERINI Bernard
MARANGES Philippe
JONKER Nina

Castellet-les-Sauses :
CAMILLERI Claude

Chaudon-Norante :
RALL Evelynne

Clumanc :
VIALE Thierry

Colmars les Alpes :
BARBAROUX Christophe

Demandolx :
MANGIPIA Christophe

Entrevaux :
GUIBERT Lucas
CASPARI Hélène
FERAUD François

La Garde :
CEIL Jean-Charles

La Mure Argens :
DELSAUX Alain

La Palud sur Verdon :
BIZOT-GASTALDI Michèle

La Rochette :

Lambruisse :

Le Fugeret :
PESCE André

Méailles :

Moriez :
DOL Serge

Peyroules :
CLUET Frédéric

Rougon :
AUDIBERT Jacques

Saint André les Alpes :
PRATO Serge
GERIN-JEAN François

Saint Benoît :
LAUGIER Maurice

Saint Jacques :
CHASPOUL Alain

Saint Julien du Verdon :
COLLOMP Thierry

Saint Lions :

Saint Pierre :

Sausses :
MICHEL Laurent

Senez :
FORT Jean-Claude

Soleilhas :
LOMBARD Jean-Pierre

Tartonne :
WEIGEL Patrice

Thorame-Basse :
BICHON Bruno

Thorame-Haute :
SGARAVIZZI Jean-Marie

Ubraye :
ROUSTAN Claude

Val de Chavagne :
ONCINA Anabel

Vergons :
JOUBERT Martial

Villars-Colmars :

Absents représentés : M. PELLISSIER Stéphane ayant donné pouvoir à M. LANTELME Michel; M. BIANCO Philippe ayant donné pouvoir à M. LANTELME Michel; M. FENOUIL Jean ayant donné pouvoir à Mme COZZI Marion; M. COLLOMP Gérard ayant donné pouvoir à M. PRATO Serge; M. GRAC Stéphane ayant donné pouvoir à M. PESCE André; Mme CHEVALLEY Emily ayant donné pouvoir à Mme JONKER Nina; M. VINCENT Jean-Marc ayant donné pouvoir à M. LIPERINI Bernard; Mme TILLEMANN Line ayant donné pouvoir à Mme JONKER Nina; M. GOLE Jean-Paul ayant donné pouvoir à M. CLUET Frédéric; Mme SURLE-GIRIEUD Magali ayant donné pouvoir à M. BARBAROUX Christophe; M. COTTON Daniel ayant donné pouvoir à M. GUIBERT Lucas; M. DROGOU Claude ayant donné pouvoir à M. CAMILLERI Claude; Mme PONS-BERTAIN Viviane ayant donné pouvoir à M. LAUGIER Maurice; Mme VACCAREZZA Francine ayant donné pouvoir à M. PRATO Serge; Mme GIRAUD Sophie ayant donné pouvoir à M. GERIN-JEAN François; M. PATRICOLA Sauveur ayant donné pouvoir à M. CAMILLERI Claude; M. ROUX Laurent ayant donné pouvoir à M. SGARAVIZZI Jean-Marie; M. MANGIPIA Ludovic suppléé par M. MANGIPIA Christophe; M. LAUGIER Joël suppléé par M. CEIL Jean-Charles; M. COULLET Alain suppléé par M. DOL Serge; Mme CHAILLAN Alix suppléée par M. CHASPOUL Alain; M. DAGONNEAU Frank suppléé par M. MICHEL Laurent; M. DURAND Gilles suppléé par M. FORT Jean-Claude; M. SILVY Jean-Louis suppléé par M. WEIGEL Patrice; M. OTTO-BRUC Thierry suppléé par M. SGARAVIZZI Jean-Marie

Absents excusés : M. MARTORANO Robert; Mme ISNARD Madeleine

Secrétaire de séance : M. JOUBERT Martial

Le quorum étant atteint, l'Assemblée a pu valablement délibérer

Objet : Modification du tableau des emplois et des effectifs

Exposé

Suite à un départ à la retraite au 1^{er} décembre 2020 d'un agent du service des moyens techniques, il a été procédé à un recrutement, ouvert sur un emploi référencé au grade d'agent de maîtrise. A la suite du jury de recrutement, il s'avère que l'agent retenu relève des services de l'Etat et est embauché par voie de détachement pour une durée d'un an. Aussi, il est nécessaire de modifier l'emploi sur un niveau de correspondance du grade de l'agent recruté par détachement, à savoir celui d'Adjoint technique principal de deuxième classe.

En terme budgétaire ce changement de grade lié à un remplacement sur emploi permanent se traduit pour la CCAPV par une diminution de charge de 2 086€ en 2021.

Suppression	Création
1 emploi d'agent de maîtrise (C) à temps complet- (35h)	1 emploi d'adjoint technique principal de 2eme classe (C) à temps complet (35h)

Suite à un départ à la retraite d'un agent du pôle environnement, intervenu au 1^{er} décembre 2020, un emploi d'agent de maîtrise s'est libéré. Dans l'attente de pourvoir durablement cet emploi, il est proposé de réajuster celui-ci en adjoint technique territorial. En terme budgétaire ce changement de grade lié à un remplacement sur emploi permanent se traduit pour la CCAPV par une diminution de charge estimée à 9 000€.

Suppression	Création
1 emploi d'agent de maîtrise principal (C) à temps complet- (35h)	1 emploi d'adjoint technique territorial (C) à temps complet (35h)

Au 1^{er} décembre 2020, il a été procédé au recrutement par voie de mutation d'un agent titulaire au grade adjoint administratif territorial en vue d'occuper les fonctions de secrétaire de mairie au sein du service commun « secrétariat de mairie du Haut-Verdon », et plus particulièrement affecté à la mairie de Beauvezer. Or, à l'occasion de sa parution, cet emploi avait été configuré au grade de rédacteur territorial au tableau des emplois et des effectifs. Il convient donc de le mettre en conformité avec le grade de l'agent recruté. En terme budgétaire cette modification est neutre.

Suppression	Création
1 emploi de rédacteur territorial (B) à temps complet (35h)	1 emploi d'adjoint administratif territorial (C) à temps complet (35h)

Un agent du service enfance jeunesse positionné sur des fonctions d'adjoint au responsable de service, et titulaire du grade d'adjoint d'animation territorial, sollicite son basculement vers la filière administrative. Il est proposé de satisfaire sa demande qui apparait cohérente au regard des fonctions occupées à forte dimension

Décision

Compte tenu de ce qui précède et après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- **DE SUPPRIMER** au tableau des emplois et des effectifs les postes permanents suivants :
 - 1 emploi d'agent de maîtrise (C) à temps complet- (35h)
 - 1 emploi d'agent de maîtrise principal (C) à temps complet- (35h)
 - 1 emploi de rédacteur territorial (B) à temps complet (35h)
 - 1 emploi d'adjoint d'animation territorial (C) à temps complet (35h)
 - 1 emploi d'assistant d'enseignement artistique principal de 2eme classe (B) à temps non complet (6/20)
 - 1 emploi temporaire d'Attaché territorial (A) à temps complet (35h)
- **DE CREER** au tableau des emplois et des effectifs les postes permanents suivants :
 - 1 emploi d'adjoint technique principal de 2eme classe (C) à temps complet (35h)
 - 1 emploi d'adjoint technique territorial (C) à temps complet (35h)
 - 1 emploi d'adjoint administratif territorial (C) à temps complet (35h)
 - 1 emploi d'adjoint administratif territorial (C) à temps complet (35h)
 - 1 emploi d'assistant d'enseignement artistique principal de 2eme classe (B) à temps non complet (7/20)
 - 1 emploi permanent d'Attaché territorial (A) à temps complet (35h)
- **D'AUTORISER** le Président à signer tous les documents se rapportant à l'exécution de la présente délibération, y compris les recrutements à intervenir

Cette décision est adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré à Saint André les Alpes,

Le 09 février 2021

Le Président,



Maurice LAUGIER

administrative. Cette modification est neutre financièrement compte tenu de l'équivalence des grilles indiciaires entre les deux grades concernés, relevant de la même catégorie.

Suppression	Création
1 emploi d'adjoint d'animation territorial à temps complet (35h)	1 emploi d'adjoint administratif territorial (C) à temps complet (35h)

Un emploi d'assistant d'enseignement artistique pour l'école de musique d'Annot, actuellement d'une quotité de 6 heures hebdomadaires, s'avère en pratique insuffisant. L'agent assure en réalité 7 heures hebdomadaires, compensées par le paiement d'une heure complémentaire par semaine. Afin de mettre en conformité la quotité de cet emploi avec le besoin du service, il est proposé de transformer l'emploi par son augmentation d'un vingtième. Cette modification est neutre financièrement.

Suppression	Création
1 emploi d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe (C) à temps non complet (6/20)	1 emploi d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe (C) à temps non complet (7/20)

La communauté de communes porte, en liaison avec le Parc Naturel Régional du Verdon, le Programme LEADER Grand Verdon, qui est un programme européen qui vise à soutenir et financer des projets en zone rurale. Un emploi temporaire dédié de gestionnaire administratif et financier du GAL est vacant depuis le 15 mai 2020, et la procédure de recrutement ouverte depuis en vue d'une embauche à durée déterminée, est restée infructueuse.

Il est proposé en lien avec le Parc Naturel Régional du Verdon, de modifier la stratégie et les conditions de ce recrutement en privilégiant une embauche pérenne sur la base d'un emploi permanent. Cet emploi fait l'objet d'un financement à 100% par le FEADER. La personne recrutée pourrait avoir vocation à prendre progressivement les fonctions de responsable d'équipe. Le plafond de l'enveloppe budgétée en année pleine pour cet emploi est revalorisé de 11 005 € pour le plafond de recrutement, avec un financement à 100% par les fonds européens.

Suppression	Création
1 emploi temporaire d'Attaché territorial (A) à temps complet (35h)	1 emploi <u>permanent</u> d'Attaché territorial (A) à temps complet (35h)

Ce dossier a été soumis et approuvé par les élus et représentants du personnel lors du comité technique en date du 28 janvier 2021.

Envoyé en préfecture le 10/02/2021

Reçu en préfecture le 11/02/2021

Affiché le 11 FEV, 2021

ID : 004-200068625-20210209-2021_01_03-DE

Annexe : Tableau des emplois et des effectifs

TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS AU 09/02/2021						
EMPLOIS PERMANENTS						
Filière	Cadre d'emploi	Grade	Poste Budgétaire	TC	TNC	Pourvu (effectif)
Administrative	Attachés Territoriaux	Emploi fonctionnel de D.G.S. DES COMMUNES DE 10.000 HAB.	1	1		1
		Directeur Territorial	1	1		1
		Attaché Principal	3	3		3
	Rédacteurs territoriaux	Attaché	8	8		5
		Rédacteur Principal de 1ère Classe	7	7		7
		Rédacteur Principal de 2ème Classe	4	4		4
		Rédacteur	4	4		4
	Adjoints Administratifs Territoriaux	Adjoint Administratif Principal 1ère Classe	5	4	1	4
		Adjoint Administratif Principal 2ème Classe	8	8		8
		Adjoint Administratif Territorial	12	8	4	9
Sous total			53	48	5	46
Technique	Ingénieurs Territoriaux	Ingénieur	2	2		1
		Technicien Principal de 1ère Classe	1	1		1
	Techniciens Territoriaux	Technicien Principal de 2ème Classe	3	3		1
		Technicien	3	3		2
	Agents de Maîtrise Territoriaux	Agent de Maîtrise Principal	1	1		1
		Agent de Maîtrise	3	3		3
	Adjoints Techniques Territoriaux	Adjoint Technique Principal 1ère Classe	2	2		2
		Adjoint Technique Principal 2ème Classe	5	5		5
		Adjoint Technique Territorial	18	12	6	15
Sous total			38	32	6	31
Médico-sociale	Assistants territoriaux Socio-éducatifs	Assistant Socio-éducatif de 2ème classe	1	1		1
		Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	3	3		3
		Agent Spécialisé Principal 2ème Classe des E.M.	1	1		1
	Auxiliaires de Puériculture territoriaux	Auxiliaire de Puériculture principal 1ère Classe	1	1		1
		Auxiliaire de Puériculture principal 2ème Classe	2	2		2
	Agents sociaux territoriaux	Agent Social territorial	1	1		1
Sous total			9	9	0	9
Animation	Animateurs territoriaux	Animateur	1	1		1
		Adjoint d'Animation principal de 2ème classe	1	1		1
	Adjoints territoriaux d'animation	Adjoint d'Animation territorial	9	8	1	9
Sous total			11	10	1	11
Sportive	Educateurs Territoriaux APS	Educateurs Territoriaux APS principal 1ère classe	1	1		1
Sous total			1	1	0	1
Culturelle	Attachés territoriaux de conservation du patrimoine	Attaché de conservation du patrimoine	1	1		1
		Adjoint du Patrimoine Principal de 2ème	1	1		1
	Adjoints Territoriaux du patrimoine	Adjoint du Patrimoine	3	2	1	3
		Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	2		2	2
	Assistants d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique	1		1	1
Sous total			8	4	4	8
Total postes permanents			120	104	16	106
EMPLOIS PERMANENTS SUR MISSIONS TEMPORAIRES						
Filière	Grade	Mission	Quotité			Pourvu
Administrative	Attaché Territorial	Chargé de mission développement économique	1			1
	Attaché Territorial	Chargé de mission développement territorial	1			1
	Attaché Territorial	Chargé de mission SCOT	1			0
Technique	Ingénieur Territorial	Chargé de mission risques naturels	1			1
	Ingénieur Territorial	Chargé de mission NATURA 2000	1			1
Apprentissage	Apprentis	Enfance jeunesse	2			2
Total postes non permanents			7			6

